



Sauvegarde42

Siège social

94, rue Gabriel Péri
42100 Saint-Etienne

Tel. 04 77 32 72 45
Fax. 04 77 32 83 81

www.sauvegarde42.fr

RAPPORT D'ACTIVITE

2013

Pôle Maisons d'Enfants

MACHIZAUD

MACHIZAUD

78 rue du Colonel Fabien – 42100 ST-ETIENNE

Tél. : 04 77 95 74 06

Fax : 04 77 95 65 63

Email : machizaud2@sauvegarde42.fr

Sommaire

	Au service du Projet pour l'Enfant et sa Famille : Internat et Accueil de Jour	P. 4 à 5
	Analyse de l'activité	P. 6 à 9
	Eléments forts de l'année écoulée a) Le Partenariat Local b) CPOM et Projet d'Etablissement	P. 10
	Projets et perspectives	P. 10 à 11

“Maison d’Enfants de MACHIZAUD”

Directeur : Jean-Louis BORDEL

1. Au service du Projet pour l’Enfant et sa Famille : Internat et Accueil de Jour

Notre établissement est une (M.E.C.S) Maison d’Enfants à Caractère Social. *L’habilitation a été renouvelée en 2006 pour recevoir 44 mineurs des deux sexes, âgés de 4 à 16 ans, selon la répartition suivante:*

- 24 sous la forme d'internat
- 20 sous la forme d'accueil de jour jusqu'en 2012, 26 places dès 2013
- Une scolarisation interne primaire était possible jusqu' en juillet 2013.
- L'organisation des placements s'effectue au titre :
- des articles 375 à 375-8 du Code Civil,
- de l'Ordonnance du 2 Février 1945,
- et selon la procédure de placement administratif de l'Aide Sociale à l'Enfance (Accueil Provisoire). (CASF art 222.5)

L'établissement est situé à 2,5 kms de Terrenoire (quartier stéphanois) sur la route de la Chabure qui va à SAINT CHAMOND (42). Le site est donc plutôt « campagne » tout en étant proche du centre de Saint-Etienne. Un parc arboré offre un vaste espace de jeu aux enfants. Au sein de ce Parc, des petits bâtiments accueillent trois unités éducatives :

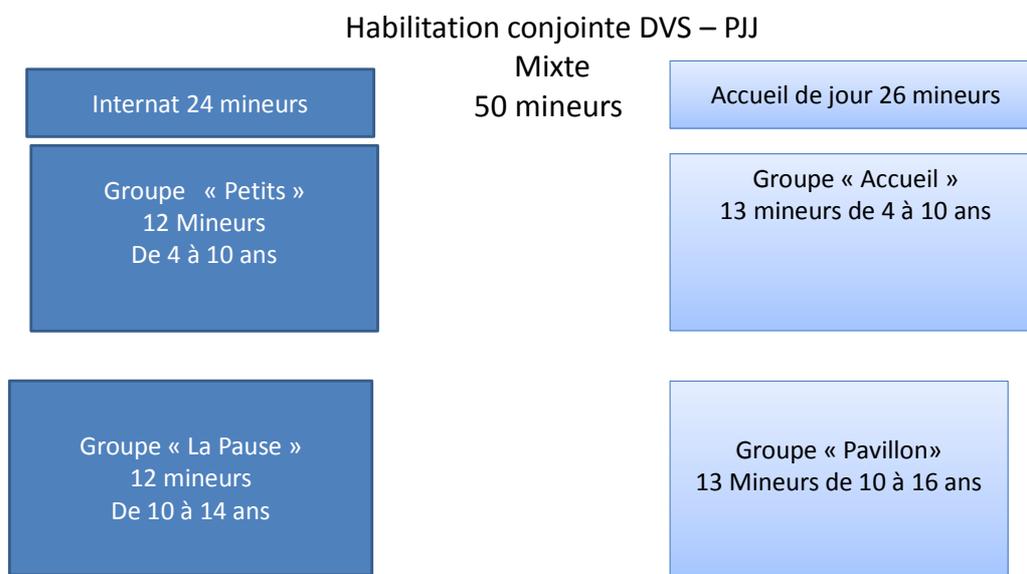
- Le groupe « Accueil » est au service de l'accueil de jour d'enfants de 4 à 10 ans
- Le groupe « Petits » accueille des enfants de 4 à 10 ans, en internat
- Le groupe « La Pause », aussi en internat, est chargé des jeunes de 10 à 16 ans.

Jusqu'en Juillet 2013, un pavillon accueillait une école interne.

Par ailleurs, un groupe d'accueil de jour, chargé des jeunes de 10 à 16 ans, est situé à l'extérieur des murs de la propriété. Il se trouve rue Louis DESTRE, toujours dans le quartier de Terrenoire à Saint-Etienne. Dans une dynamique territoriale, nous avons développé, au fil des ans, un partenariat de proximité avec les établissements scolaires du primaire et du secondaire, les dispositifs spécifiques tels qu'ULIS et Relais, les services de soin, particulièrement la pédopsychiatrie. Par ailleurs l'évolution des problématiques des enfants nous conduit à collaborer plus fréquemment avec les ITEP.

Nous veillons à ce que les enfants puissent bénéficier de bases essentielles à leur insertion sociale et sociétale. A cet effet, nous collaborons avec les associations de quartier et les centres sociaux. Cette orientation nous conduit à participer au Conseil de Quartier de Terrenoire. Cette expérience de travail en réseau est précieuse dans la perspective d'évolution de notre établissement, particulièrement en Accueil de Jour.

Maison d'Enfants de Machizaud



Chaque projet d'accompagnement veille à préserver les potentialités parentales et individualise les modalités de prise en charge en fonction des besoins de mise à distance, d'étayage, de valorisation des possibles. Chaque projet individuel est ajusté au plus près des besoins avec les contraintes et les apports du collectif.

Les suivis psychologiques sont assurés par les CMPP et les services de pédopsychiatrie du territoire.

Nous admettons des enfants tout au long de l'année. Cela sous-entend que des départs ont également lieu toute l'année car nous pensons que la fin d'un placement est due à l'amélioration d'une situation familiale qui peut intervenir en début, en fin ou en milieu d'année.

2. Analyse de l'activité

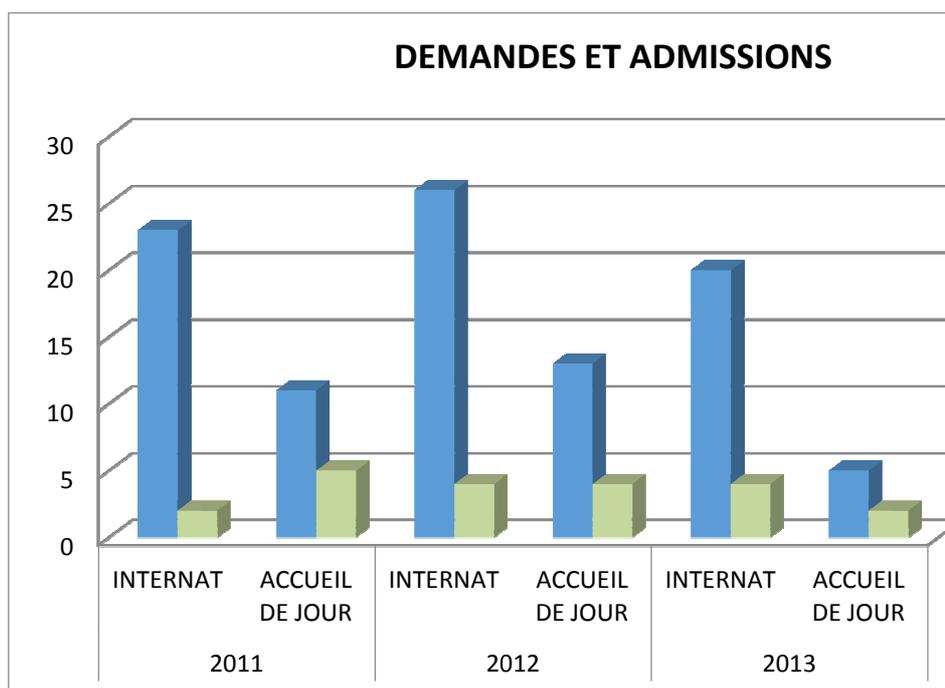
2013 est une année de mutation pour notre établissement. Cela a pour effet, une activité réduite, notamment en Accueil de Jour. En effet, le CPOM, reconduit entre Sauvegarde 42 et le Conseil Général, organise dès 2013 l'activité en différenciant l'Internat de l'Accueil de jour.

Notre nouveau Projet d'Etablissement prend en compte ces nouvelles orientations, nous invitons à en prendre connaissance.

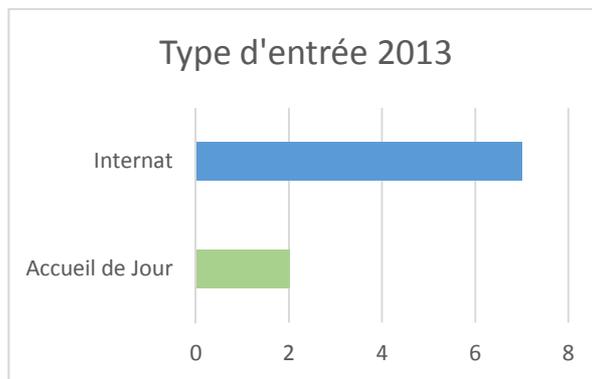
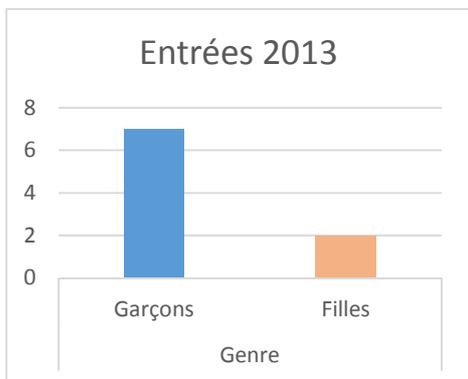
Désormais il y a 24 places en internat (avec un nouveau mode de calcul du taux d'occupation : nouvelle règle de décompte des absences au 31eme) et 26 places en Accueil de Jour, dans le cadre d'une dotation globale.

- Pour l'internat, notre cible d'activité 2013 était de 8322 journées, ceci correspondant à un taux d'occupation de 95 %. Ces modifications dans les modalités de calcul ne nous permettent pas d'établir des tableaux comparatifs avec les années antérieures. Notre taux d'occupation est en dessous de la cible. En effet nous avons eu 2 places disponibles de Mars à Octobre, bien que nous ayons communiqué régulièrement à ce propos. L'internat a retrouvé sa pleine activité en novembre. Toutes les demandes d'admission se sont concentrées sur le premier trimestre et le dernier trimestre. A noter une évolution importante, ce n'est plus l'Accueil de Jour qui alimente l'internat. Ce qui correspond bien à notre volonté d'inscrire ce service dans une démarche de prévention, conforme aux orientations de la Loi de 2007 réformant la Protection de l'Enfance.

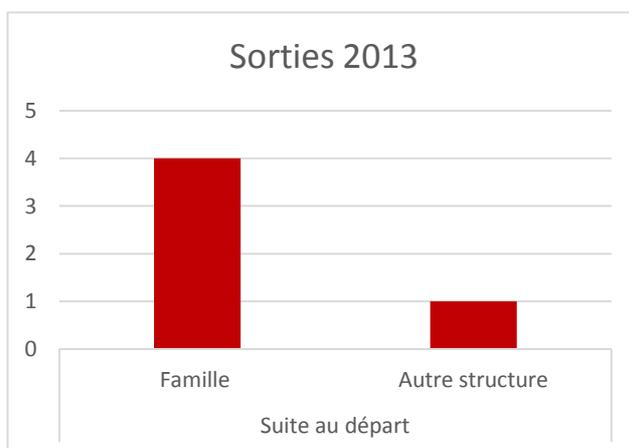
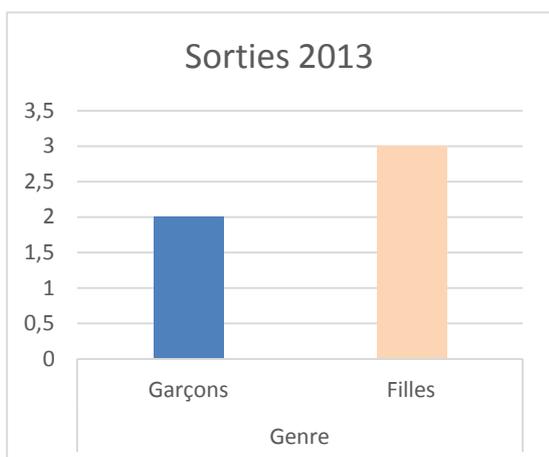
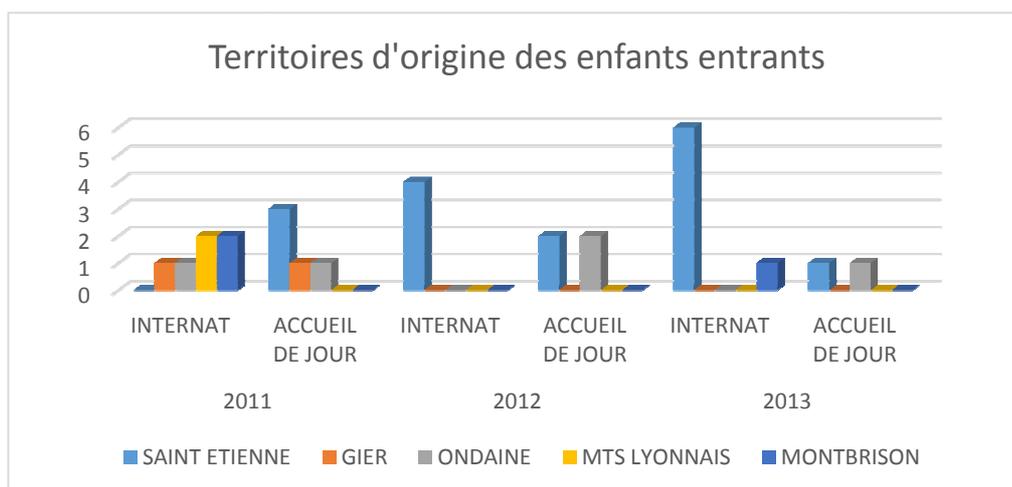
	2013
nb de journées réalisées	7839
taux d'occupation	89,5 %

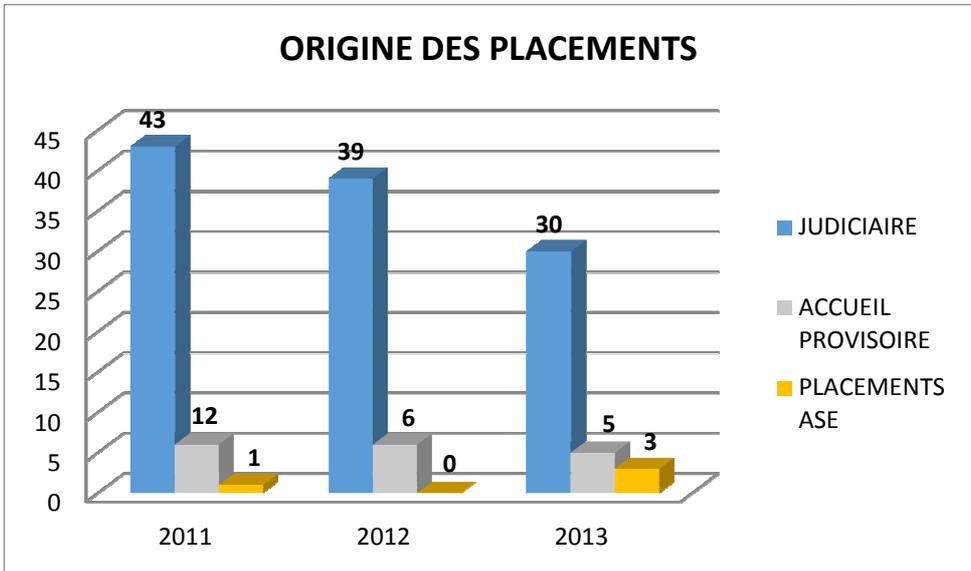
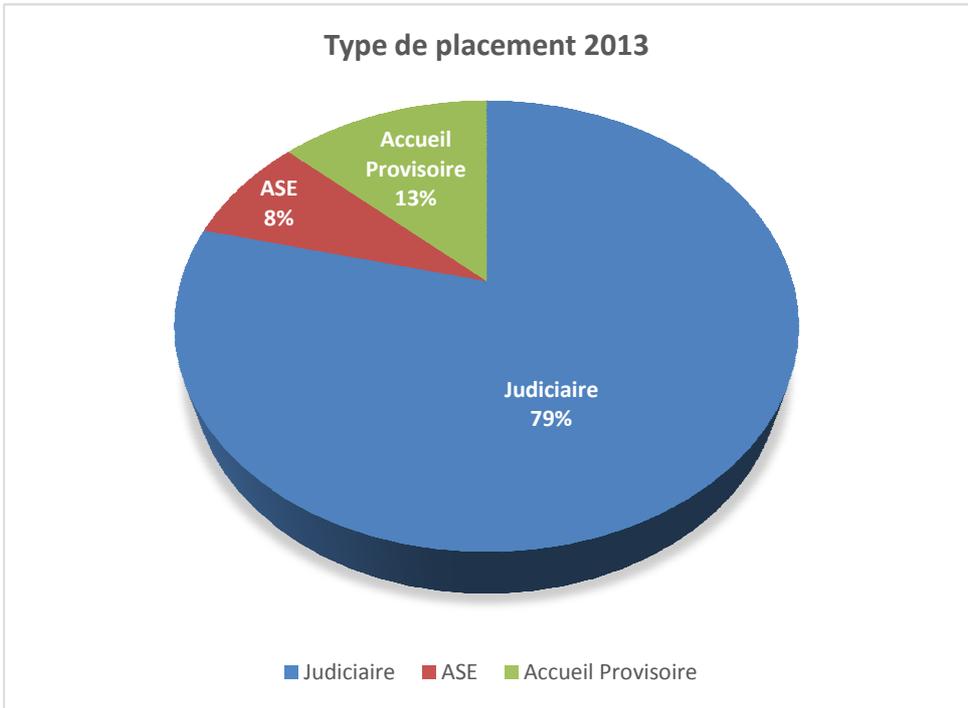
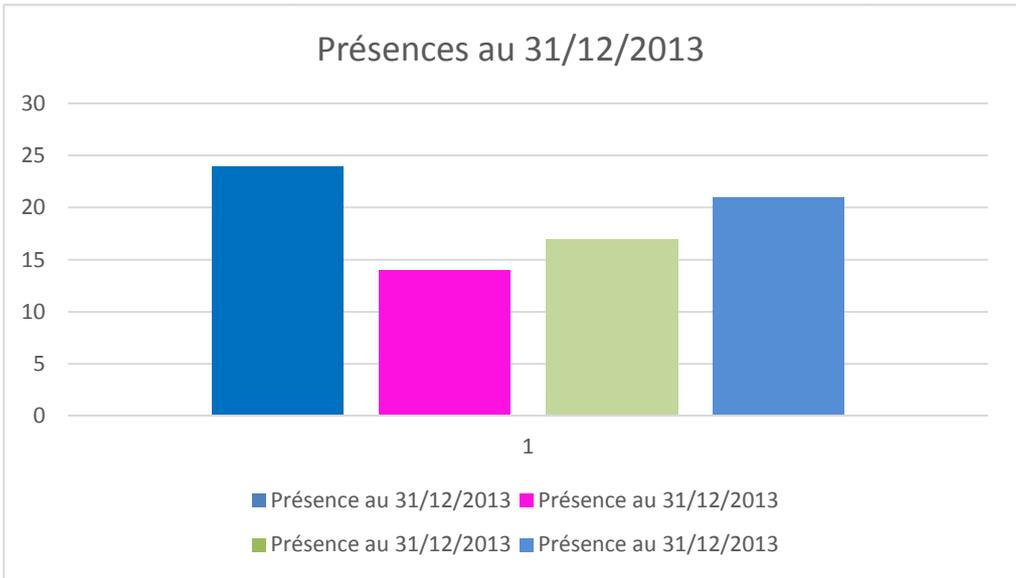


- Pour l'Accueil de Jour, 18 enfants l'ont fréquenté cette année.

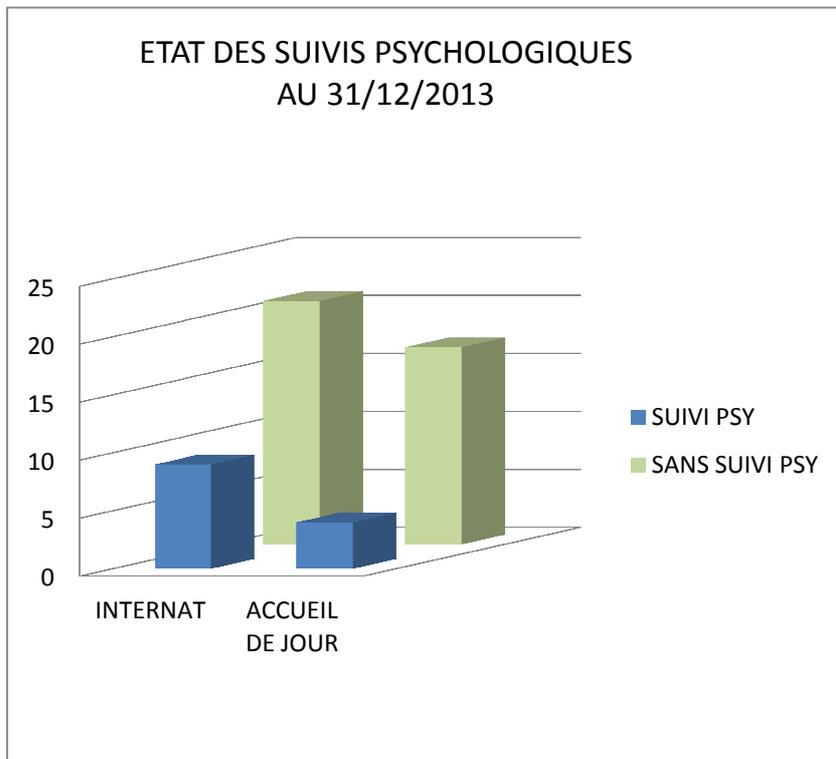
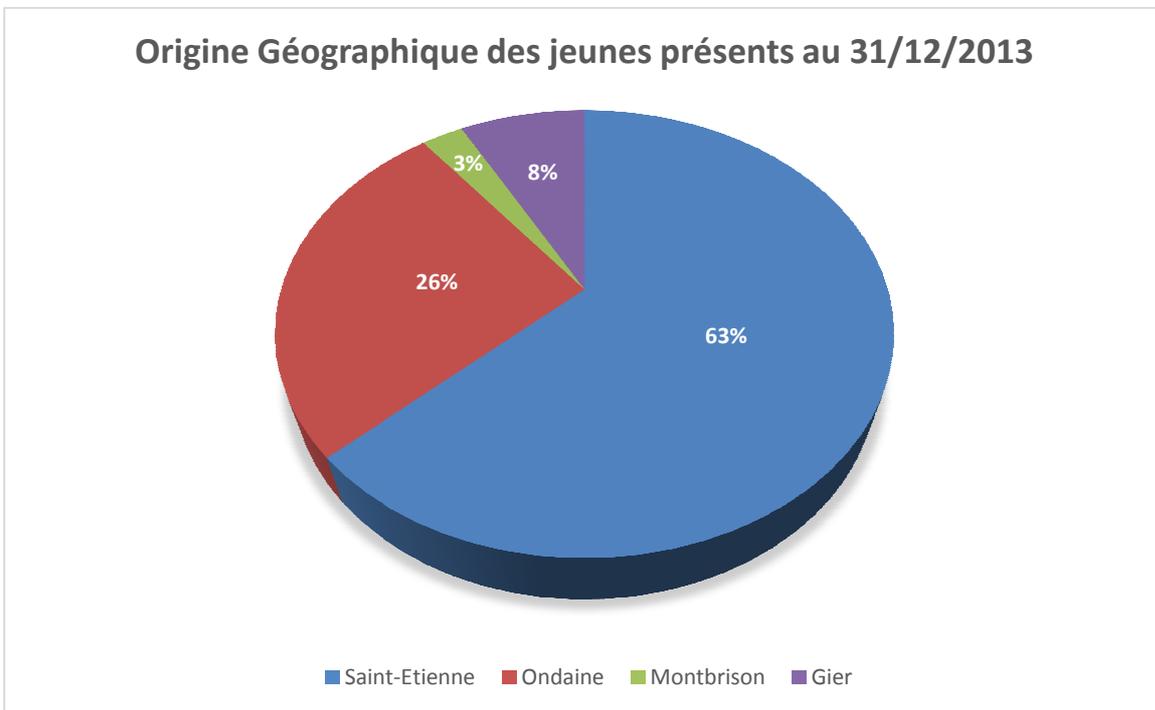


Territoires d'origine des enfants entrants





Contrairement aux évolutions des placements en MECS depuis la loi de 2007, , les placements à Machizaud restent des placements judiciaires directs.L'analyse de ce constat reste à affiner mais nous devons nous interroger sur le peu de sollicitations de placement via les service de l'ASE.



3. Eléments forts de l'année écoulée

a. Le partenariat local

Nous avons veillé à poursuivre nos investissements partenariaux sur le quartier de Terrenoire :

- En participant au Conseil de Quartier
- En répondant à la sollicitation du Centre Social dans la démarche d'écriture de leur nouveau Projet Social
- En invitant les associations du quartier à nos manifestations notamment, la fête de fin d'année.

b. Cpom et Projet d'Etablissement

Comme indiqué à propos de l'analyse de notre activité :

- La mise en œuvre des décisions du CPOM reconduit cette année entre le Conseil Général et notre Association
 - Fermeture de l'école interne
 - Augmentation du nombre de places en Accueil de Jour
- La finalisation de l'écriture Projet d'établissement

Marquent cette année 2013 et nous préparent à une reconfiguration complétée de notre établissement veillant à diversifier notre offre de services en direction des enfants et des familles relevant de la Protection de l'Enfance

4. Projets et perspectives

L'internat

Nous réorganisons l'internat en 3 unités éducatives correspondant à des tranches d'âge en adéquation avec les différents stades de la construction de l'enfant. En effet, chaque enfant a des besoins spécifiques suivant son âge, sa maturité psychoaffective et son parcours.

Chacune des unités éducatives se "centrera" soit sur les plus jeunes, soit sur les préadolescents, soit sur les adolescents

L'effectif de chaque unité sera constitué de 7 à 9 enfants afin d'offrir plus d'attention, de disponibilité et de continuité aux enfants. Dans ce sens, nous envisageons la création, par déploiements, de postes de "maitresses de maison" qui feront partie intégrante de l'équipe éducative.

Pour les adolescents, notre implantation géographique actuelle est parfois un frein lorsque nous souhaitons leur permettre de faire des expériences accès sur une préparation à l'autonomie.

A cet effet un rapprochement de l'Unité éducative « Ados » avec le "réseau" de transport urbain est nécessaire.

L'Accueil de Jour

L'évolution de nos modalités d'Accueil de Jour de Machizaud vise à contribuer à maintenir l'enfant dans sa famille, à éviter l'accueil continu en internat ou en famille d'accueil de l'enfant, voire à favoriser son retour dans sa famille. Il est assuré à proximité du domicile de l'enfant afin de le maintenir dans son milieu de vie habituel et à chaque fois que cela est possible dans son école d'origine. Dans tous les cas, il s'agit de permettre à l'enfant d'être maintenu dans les dispositifs de droit commun de son environnement.

